

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)
RÉGIME DU REEL NORMAL - MINI REEL

MODELE OBLIGATOIRE
(art. 287 du CGI)

PÉRIODE DE DÉCLARATION **2ème trimestre 2018** Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période

Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique "Nous contacter".

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée
au plus tard le

21 JUIL.

SIE LA COTE SAINT ANDRE
3 BD DE LATTRE DE TASSIGNY

38261 LA COTE SAINT ANDRE CEDEX

Identification du destinataire

SARL HMONG LBM

191 chemin de Vers

Adresse de l'établissement
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période	CDI	Code service	Régime																																																							
3800201	319560	49	7 32 18	51	651	RT	3195604907321811																																																						
<table border="1"> <tr> <td>F</td><td>R</td><td>4</td><td>8</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td> </tr> <tr> <td colspan="13">Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="18">N° d'identification de l'établissement (SIRET)</td> </tr> </table>								F	R	4	8	8	1	9	3	1	4	2	9	5	0	0	0	1	8	Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)																		N° d'identification de l'établissement (SIRET)																	
F	R	4	8	8	1	9	3	1	4	2	9	5	0	0	0	1	8																																												
Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)																																																													
N° d'identification de l'établissement (SIRET)																																																													

ATTENTION : ce cadre est réservé aux entreprises relevant de la DGE qui ont opté pour le régime de consolidation du recouvrement de la TVA au niveau du groupe (art. 1693 ter du CGI), celles-ci doivent cocher impérativement la case ci-contre (y compris la société tête de groupe en tant que membre)

0005

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case à droite

0010

MODALITES DE DECLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice 3310 NOT)

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date : 04/07/2018

Signature :

Téléphone :

Somme :

Date :

N° PEC

N° d'opération

Pénalités :

Taux	5%	9005
Taux	%	9006
Taux	%	9007

Paiement par imputation* :

* (Joindre l'imprimé N°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).

Date de réception

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

Mention expresse

Vous devez déclarer et payer votre TVA par transfert de fichier ou par internet.
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr rubrique "professionnels".

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services.....	0979	25 845
02	Autres opérations imposables	0981	
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)	0044	
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)	0045	
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :	0031	
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0040	
3C	Régularisations ... (Important : cf. notice)	0036	
04	Exportations hors UE	0032	
05	Autres opérations non imposables	0033	
5A	Ventes à distance au profit de particuliers (consommateurs finaux) - ventes B to C.....	0047	
06	Livraisons intracommunautaires - ventes B to B.....	0034	
6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029	
07	Achats en franchise	0037	
7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043	
7B	Régularisations ... (Important : cf. notice)	0039	

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 20 %	0207 25 845	5 169
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
9B	Taux réduit 10 %	0151	
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
12		
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600	
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euro)	0602	
	16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		5 169
	7C Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'autoliquidation	0046	
	17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	0035	
	18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	0038	

La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe 3310 A.

TVA DÉDUCTIBLE		TAXE À PAYER	
19	Biens constituant des immobilisations	0703	
20	Autres biens et services	0702	
21	Autre TVA à déduire	0059	
(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice]			
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro)	0603	
22A	Indiquez ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text"/> %		
	23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C).....		<input type="text"/>
	24 Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM..... (article 295-1-5° et 295 A du code général des impôts)	0709	

CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	0705	
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002	
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G.....	8005	
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA)..... (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	8003	
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.			
	28 TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)		5 169
	29 Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979	
	AB Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28+29)	9991	
	32 Total à payer (lignes 28+29-AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)		5 169

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période	CDI	Code service	Régime
3800201	319560	49	7 32 18	51	651	RT

Numéro CEE/SIRET ou Numéro SIRET
81931429500018